



QUELQUES NOUVELLES

N°390 octobre 2024

LA LECTURE [2]

La condition probablement nécessaire mais pas suffisante pour qu'un livre soit vraiment inspirant, puisse être inspirant, est précisément qu'il soit écrit par quelqu'un qui est inspiré. Au fond et c'est bien drôle, dans cette histoire, l'auteur doit être inspiré et le lecteur doit l'être aussi. L'inspiration de l'auteur, par le truchement de la lettre du livre, rend le lecteur inspiré. D'ailleurs d'une certaine manière, la présence du lecteur, même simplement imaginaire, n'est pas sans intérêt pour aider l'auteur à être lui-même inspiré.

En général, un livre inspirant est un livre qui a été écrit par un homme qui reçoit de son auditoire et de ses lecteurs possibles ou imaginaires une certaine facilité d'inspiration. Il est rare qu'on soit inspiré simplement par un besoin de dire quelque chose, il est rare que ce soit exclusivement pour ça. C'est pourtant une chose nécessaire. Autrement dit, l'inspiration de l'auteur doit être la conséquence de la pensée qu'il peut avoir de ceux qui le liront un jour et aussi de ce besoin intime de s'exprimer pour lui-même se trouver. Car il y a dans l'auteur inspiré comme un besoin de se trouver lui-même.

L'inspiration est à ce moment-là un résultat et aussi un moyen. Un résultat, parce que, lorsqu'on dit quelque chose, on l'a déjà trouvé. Et un moyen, parce que précisément quand on commence à dire quelque chose, on arrive petit à petit à aller au-delà de ce qu'on pensait et à atteindre ainsi une vérité qui, déjà amorcée par ce qu'on a déjà connu, s'en trouve cependant découverte par le fait qu'on ne l'avait pas encore véritablement sondée de la même manière.

Vous voyez la différence entre un auteur inspiré dans le sens où je vous l'indique et un auteur enseignant. À ce dernier, il suffit d'être cultivé dans ce

qu'il dit. À un auteur inspiré, cela ne suffit pas, il lui faut en même temps être à l'heure où la recherche est particulièrement vivante en lui, où cette recherche lui impose une première manière de le dire afin que cette manière de le dire soit pour lui la possibilité de continuer à chercher. Le premier bénéficiaire d'un texte inspirant et inspiré, c'est l'auteur et c'est précisément parce qu'il en est le premier bénéficiaire que ceux qui peuvent le lire après peuvent aussi en bénéficier.

L'auteur d'une lecture enseignante n'en bénéficie pas spécialement puisqu'il est à peu près au niveau de ce qu'il enseigne et ce n'est pas ce qu'il enseigne qui lui apprend quelque chose, il faut au moins le souhaiter pour la vérité de ce qu'il enseigne. Au contraire, sur le plan du texte inspirant, celui-ci inspire à sa manière l'auteur, il y a une certaine collaboration entre celui qui dit et la parole qu'il profère et qu'il entend. C'est précisément dans la mesure où cette collaboration existe qu'il est possible à un texte inspirant de rendre inspirés les lecteurs qui sont convenablement disposés.

La première condition pour qu'un livre soit inspirant, même le texte le plus insipide, est que celui qui l'a écrit l'a fait, non pas pour qu'il soit insipide mais parce que, quand il l'a proféré, il y avait en lui une recherche et une découverte qui lui permettaient de recevoir de son texte ce complément d'inspiration dont il avait besoin pour commencer à le dire. Du dehors, ça peut être quelque chose de tout à fait lamentable au point de vue littéraire et intellectuel mais ça a été proféré dans des conditions convenables pour que ça soit inspirant.

Marcel LÉGAUT

Topos de Granges de Lesches Été 1961

Édition X. Huot pp.282-283

ÉDITORIAL

Oreiller d'herbe ou le voyage poétique

SÔSEKI

Au printemps, un jeune artiste peintre décide de se retirer dans la montagne, loin des passions et de l'agitation de la cité. Il rencontre une jeune femme malicieuse et fantasque et rêve de peindre le tableau qui exprimerait enfin son idéal.

« Que je regarde devant ou derrière moi, mes désirs ni mes souhaits ne s'accomplissent. Notre rire le plus sincère renferme la douleur, les plus tristes pensées font les chants les plus doux »

Nami est une très belle femme mystérieuse. Elle l'accueille dans son auberge. Ses voisins pensent qu'elle est folle. En fait sa famille est riche, elle s'est mariée, elle a divorcé, c'est contraire à toutes les traditions et s'en moque.

C'est la guerre entre la Russie et le Japon. La conscription et les départs à la guerre : son mari dont elle est séparée et son cousin sont terrifiés de partir.

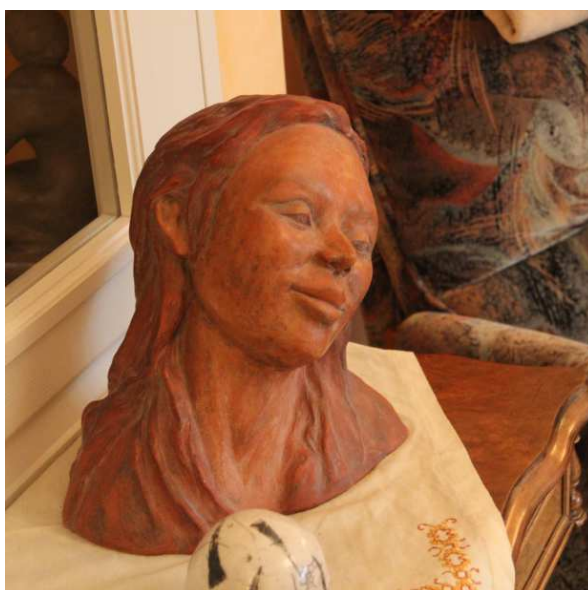
Voyage des conscrits accompagnés par leurs familles en barque vers la gare. Par jeu elle demande au peintre de lui faire son portrait : il n'est pas prêt. Il ne voit pas encore l'expression à donner à son visage. Ce départ est symbolisé par le train, ce long serpent mécanique qui rend tout irréversible, le défilé des wagons et ce bruit mécanique, à la gare c'est la foule... le train démarre, des visages apparaissent aux fenêtres des wagons dont celui de son cousin transi de peur, un peu plus loin celui de son ex-mari barbu et hagard ; le train avance, les wagons défilent et dans le visage de Nami, à la stupeur se mêle l'expression d'une tendresse empreinte de nostalgie comme une **humanité consentie** : le peintre y voit enfin l'expression qui lui manquait pour faire son portrait...

Humanité consentie. Cette expression me semble exprimer un pas vers plus d'humanité dans notre parcours personnel.

Le mot « consenti » sous-entend une contrainte acceptée : suite à un événement marquant Nami fait un pas. Un pas qui permet d'en faire d'autres. Qu'est-ce la vie sinon vivre, changer, choisir, et en fait prendre sa responsabilité. Prendre sa vie au sérieux.

Une citation : « *Il faut faire ce que l'on peut, faire aujourd'hui, ou demain, même ce qui est possible aujourd'hui ne le sera plus* ».

Rémy LÉGAUT



Sculpture de **Renée Collet**
(avec son autorisation)

Première « semaine libre »

avec activités optionnelles

du lundi 15 au dimanche 21 juillet 2024

Cette semaine est un exemple : la Magnanerie peut continuer à vivre s'il y a des gens permanents pour accueillir les groupes, un accueil hospitalier, patient et souple grâce aux deux hôtes : **Jocelyn Goulet et Claude Lessart.**



Souplesse dans la durée des séjours : chacun arrive et repart selon ses contraintes. Ainsi, entre sept et dix personnes ont participé à cette semaine qui ouvrait la saison des Rencontres de La Magnanerie 2024.

Formant un groupe homogène, les participants étaient attentifs les uns envers les autres : le partage « horizontal » en fut très ressourçant. Les remerciements mutuels furent ainsi chaleureux.

Les menus des repas nourrissaient la totalité de l'être.

L'ensemble du groupe participait aux activités optionnelles et diversifiées proposées par chacun des participants.

Outre le temps quotidien à l'oratoire, des discussions suivaient la lecture de citations de différents auteurs.

Les participants prirent également connaissance de :

- la Bergerie de Berdine, <https://berdine.fr/>;
- la Ferme du Plessis, <https://www.etw-france.org/les-centres-en-france/la-ferme-du-plessis/> ;
- l'Arche Internationale de Jean Vanier, <https://www.larche.org/fr/dans-le-monde/> ;
- le Télé-Accueil <https://tele-accueil.be/> .

Furent présentés en vidéo : le film « Vocations » du Père de l'Arbre et le documentaire sur Alexandre Jollien, philosophe.

Témoignages personnels de voyages et de situations vécues, méditations dirigées, poésie partagée, marches guidées ou individuelles, écoute de musique : autant d'activités animées par l'un ou l'autre des membres du groupe.

Ces derniers firent l'expérience de petits-déjeuners en silence et participèrent à une célébration dominicale.

En ce qui concerne quelques **aspects matériels**, il est suggéré :

- d'installer des barres aux fenêtres à l'étage pour les chambres du côté rue qui n'en ont pas ;
- de poser des bandes avec lumière fluo pour marches la nuit.

Claude et Jocelyn

URGENCE ÉCOLOGIQUE ET VIE SPIRITUELLE [01]

LE REGARD DE MARCEL LÉGAUT

Note préliminaire

Les réflexions que l'on trouvera dans ces pages, je les ai exprimées lors d'une rencontre de membres de l'ACML (Association Culturelle Marcel Légaut) qui avait pour thème Urgence écologique et vie spirituelle. Le regard de Marcel Légaut. (Mirmande 3-5 avril 2024)

Après une brève introduction sur la façon dont l'humanisme légautien et l'humanisme écologique pourraient se rejoindre, la première partie (L'homme du futur) fait suite à une communication de Pablo Servigne, penseur du désastre écologique, auteur bien connu de Comment tout peut s'effondrer, Points-Seuil, 2015, 2021.

La deuxième partie porte plus explicitement sur la pensée de Légaut : sur le choix qu'il a fait d'un cadre naturel porteur et du travail de paysan-berger pour poursuivre sa recherche spirituelle ; sur l'ignorance dans laquelle il est resté relativement au mouvement écologique ; sur la manière enfin dont il conçoit les rapports entre engagement – écologique ou pas – et vie spirituelle (ou intériorité). Cette deuxième partie aurait besoin d'une suite qui affronterait la question de la compatibilité d'un engagement écologique – urgent et de caractère collectif – avec une vie spirituelle authentique.

Jean-B. Mer (mer.jean@neuf.fr)
Mirmande, 5-8 avril 2024

LA NATURE ET LA TERRE DANS L'EXPÉRIENCE DE LÉGAUT

En 1940, Marcel Légaut prend une décision déconcertante : alors qu'il poursuit son enseignement de mathématiques à l'Université de Lyon, il emménage dans une ferme abandonnée au milieu d'un vaste ensemble de forêts et de pâturages. Non pour « vivre à la campagne » et respirer l'air pur de la montagne, mais pour entamer dans le Haut-Diois, une authentique vie de paysan-berger.

Après trente ans de cette vie, en 1972, Légaut revient sur ce qui en a été le déclencheur. Celui-ci remonte à son expérience de capitaine d'artillerie en mai-juin 1940 : c'est le sentiment, très mortifiant, de ne pas avoir été à la hauteur de sa tâche ; et cela, en raison, reconnaît Légaut, d'« un manque de caractère », d'un « défaut d'humanité »¹. Et c'est pour y porter remède, pour se former humainement, qu'il décide alors d'associer au travail intellectuel le rude travail des mains d'un « vrai paysan ».

Mais pas n'importe où ! Légaut ne se lasse pas en effet de rappeler l'importance du **cadre naturel** dans « la formation humaine » qu'il poursuit :

« Plus la nature est grandiose, plus elle est tonique pour l'homme,
plus elle lui est bienfaisante, humanisante » (p.10-11)

Et plus loin : « J'ai préféré la montagne à la mer, parce que la montagne est plus virilisante que la mer qui est relaxante [...] » (p.18)

Cependant, plus que le cadre de vie, c'est le travail de la terre et les contraintes d'un élevage qui, dans l'expérience de Légaut, ont été formateurs : les conditions climatiques et les exigences du sol et, plus généralement, la soumission à ce qu'il appelle « les lois d'airain de la nature », tout cela est « un appel continuels au courage et à l'initiative » (p.11) Tout cela requiert de la vigueur, cette vigueur qui, selon Légaut, « est nécessaire à l'homme pour atteindre vraiment à l'humain » (p.19)

Au fil des ans, Légaut s'est vu ainsi confirmé dans son choix de vie – déraisonnable apparemment, « baroque » (sic) assurément ! Il a réalisé, de plus en plus nettement, que la motivation profonde de ce choix,

¹ Marcel Légaut, *questions à... réponses de... Marcel Légaut*, op. cit., p. 8. Les références suivantes sont simplement indiquées par leur page dans la suite du texte.

c'était ce qu'il devait vivre et faire pour être ce qu'il devait être, « pour être ce qu'il était intimement appelé à être », « pour être dans (sa) voie véritable » – pour reprendre des formules qui lui sont familières. Là réside l'essentiel de la fécondité spirituelle de l'option qu'il a prise en 1940.

Il convient néanmoins d'en signaler d'autres apports qui sont loin d'être négligeables. C'est « une certaine **familiarité** avec les choses qui stablement et journallement nous entourent ». C'est la **sobriété** avec laquelle on use de ces choses « avec le souci de les économiser, de les faire durer, de les accroître ». C'est « une certaine **solidarité** et même une **communio**n avec ce qui naît, pousse, vit et meurt dans le silence de la nature » (p.25)

« Cette nature, continue-t-il,
d'où l'on vient, où l'on est enraciné,
au sein de laquelle on est enfoui,
mais que l'on transcende par ce que l'on est » (p.25)

Nous voyons poindre là, chez Légaut, non seulement des *attitudes* et des *comportements* encouragés par le souci écologique contemporain, mais aussi quelque chose d'un *esprit* qui se développe de nos jours et selon lequel la nature n'est pas seulement un cadre de vie, un environnement, mais qu'il y a, entre notre nature propre d'être vivant et la grande Nature, une solidarité intime, une interpénétration et une interdépendance. La nature est partie intégrante de notre être et nous sommes soumis à ses lois. (1)

Il est fréquent que nous réduisons le mot « nature » à notre environnement terrestre. Ce n'est pas le cas de Légaut. Il s'inscrit explicitement dans le sillage des bergers traditionnels qui, gardant leurs troupeaux, observaient le ciel « à longueur de nuit » et en tiraient quelque sagesse. C'est encore moins le cas du berger instruit qu'il est et qui a quelque idée – pour le moins – des « *grandeurs du Cosmos en devenir* » et de « *ce que la cosmologie nous découvre de vertigineux* ». Sa vie spirituelle s'en est nourrie pour découvrir progressivement « *notre rôle et notre place dans l'Univers* » mais aussi pour éviter de construire une représentation de Dieu « *avec seulement la glaise de notre terre et à la simple dimension de notre histoire* ».

Bien sûr, pour Légaut, la nature c'est tout de même d'abord, l'environnement naturel de son implantation en montagne et c'est la terre qu'il travaille. Cette nature est, écrit-il, « **maîtresse d'humanité** ». Par cette formule lapidaire, nous savons déjà que Légaut veut signifier qu'elle apprend la vigueur, la ténacité, la patience... requises pour être un homme digne de ce nom. Mais la nature est aussi maîtresse d'humanité en tant que source d'émerveillement et de contemplation, à condition de dépasser « *l'usage des choses ou la jouissance qu'on y cherche* » et même « *la curiosité et le goût de connaître qu'on leur porte* ».

Suit un passage lyrique où Légaut évoque ce que la fraîcheur du regard et une attention désintéressée peuvent découvrir :

« À qui sait entendre, la moindre pierre parle des âges du Monde
par ses cicatrices si étranges que l'homme ne sait jamais les égaler
avec ses dessins les plus bizarrement abstraits...
Sur la moindre surface de la terre la plus maigre,
toute proche encore du rocher d'où elle provient,
le nombre et la variété des plantes qui s'y enracinent
et qui, tant bien que mal y végètent, donnent à penser...
Des traces de vie apparaissent sur le sol le plus dénudé
si, comme faisant partie de lui au même titre que la roche ou que l'arbre,
immobile pour ne pas effrayer les êtres qui y fourmillent et s'y affairant,
on a la patience d'attendre... » (2)

Est-ce que cette sensibilité que manifeste Légaut pour la nature et son amour de la terre n'en font pas un « écologiste » – un écologiste dans l'âme, sinon étiqueté comme tel, un écologiste qui s'ignore ? **[à suivre]**

(1) Nous la transcendons néanmoins au sens de Pascal – dont Légaut rejoint ici une de ses *pensées* les plus célèbres : « *L'homme est un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant* ».

(2) Marcel Légaut, *Devenir soi et rechercher le sens de sa propre vie*, Cerf, 2006, pages 125-126. La fin de ce texte peut sembler un peu obscure. Ce que veut dire Légaut, c'est que « *les traces de vie* » n'apparaissent qu'au regard attentif et patient de celui qui, immobile, se vit comme **faisant partie de ce sol** fourmillant, « *au même titre que la roche ou que l'arbre* ».

Mémoire d'un groupe et histoire : une confrontation jubilatoire.

L'histoire se fait avec des documents, que l'on a en mains. Certes, depuis le positivisme, la notion de « documents » s'est élargie : Marc Ferro a magistralement installé le film, Jean-Claude Schmitt scrute l'image surtout médiévale, Philippe Joutard interroge les descendants de camisards... Vivre à l'intérieur d'un groupe, tel le groupe Légaut qui approche de la centaine d'années, fait confluer nombre de récits, émerger des non-dits. Je retiens cinq confrontations entre mémoire et histoire qui furent autant de moments de stupéfaction vécue, au vu de documents.

1. À la Bibliothèque Nationale de France, dépositaire du dépôt légal, je fais venir les bulletins de l'Union nationale des membres de l'enseignement public (UNMEP), syndicat fondé en 1925 par le (futur) ministre de Vichy, Jacques Chevalier. Il existe un bulletin de la Loire : stupéfaction. Deux membres importants du groupe Légaut y sont actifs, président et secrétaire, Pierre Renevier et Marguerite Miolane. Tout un passé enfoui revient au jour : la discrimination (réelle) envers les catholiques, surtout dans le premier degré, un syndicat fondé contre le Syndicat National des Instituteurs (SNI) particulièrement offensif à l'égard des catholiques pratiquants et en collusion avec les inspecteurs d'académie en ce qui concerne le mouvement et les promotions (des enjeux bien concrets). Le militantisme dans le groupe Légaut, discret, voire tû, la reconversion après-guerre de membres de l'UNMEP dans le Syndicat Général de l'Éducation Nationale (SGEN), voilà des éléments intéressants, par ailleurs parfaitement reconnus par les historiens du syndicalisme enseignant.
2. Aux Archives nationales, je fais venir le dossier administratif Légaut (en fait, il y a celui du père et du fils !). C'est simple, la mémoire du groupe indique qu'en 1942, Marcel Légaut rompt avec l'Université, bel exemple de sa capacité à trancher, au risque de couper les ponts. Que nenni : Légaut prend un congé, ce qui lui permettrait de revenir sur le premier poste disponible à l'Université dans son domaine. Légaut a assuré ses arrières, d'autant plus qu'il s'est marié. Et ce congé qui perdure, fait que la Direction de l'enseignement supérieur ne sait pas traiter la demande de retraite de l'intéressé le moment venu. Un camarade aide Légaut : à partir de 15 ans de fonctionariat, un membre de l'Éducation nationale peut prétendre à une retraite, dans ce cas, proportionnelle aux années de Normale Sup. et d'enseignement. Cet argument débloque la situation.
3. Rangeant les papiers qui affluent à Mirmande, je trouve un bref récit de Marguerite Miolane concernant les rencontres de Mirmande en 1967, donc peu après l'acquisition de la Magnanerie à Mirmande et de l'installation du groupe ayant quitté les Granges. Stupéfaction : Jacques Perret et son épouse, elle aussi membre du groupe avant-guerre, passent à Mirmande. Le programme de la matinée est suspendu, on se réunit au salon et Marguerite Miolane note que le débat entre Légaut et Perret est animé ; « *on se croirait revenu à Chadefaud, 50 ans en arrière* ». La mémoire recueillie de façon imperceptible dans le groupe est claire : après le mariage de Perret en 1933, il y a rupture entre les deux animateurs du groupe. Or non seulement Perret suit le groupe, mais la correspondance – étudiée pièce à pièce dans les archives de Légaut, confiée à Thérèse de Scott et qui se trouve à l'Université de Louvain-la-Neuve – montre que de 1933 à la mort de Légaut, il y a eu un échange épistolaire entre les deux, qui permet d'approfondir une différence entre une position plus axée sur Dieu et l'Église, une autre plus soucieuse de l'Évangile et de l'histoire de l'Église, barque de saint Pierre gouvernée à coups de gaffes (ô combien Mgr Duchesne a-t-il raison !). Échange complété par l'envoi des œuvres de chacun à l'autre. Et, pour l'un comme pour l'autre, un respect, un lien qui interroge sur le cheminement, sachant que Perret va prendre position aux côtés de Gérard Soulages et de son mouvement *Fidélité et ouverture*, axé sur l'éternité du dogme. Je reprends un terme de Perret en 1960 : « *la sécurité du définitif* ». Mais aussi, l'un ou l'autre point commun : « *l'Église, ma mère et ma croix* » (Légaut) / « *c'est l'Église qui éveille le chrétien* » (Perret). Il est donc plutôt nécessaire de penser à une tension, à des pôles, avec des dégradés, à la présence de l'un lorsque l'autre témoigne, écrit, argumente...
4. Bien plus. En 1966, j'assiste aux Granges à un affrontement entre Marcel Légaut et Gérard Soulages : fixité ou renouvellement du dogme ? La séparation est radicale, atténuée par la participation de Soulages au financement de Mirmande en 1967. Un passage aux archives de l'évêché de Quimper permet de recueillir deux lettres de Gérard Soulages à Mgr Fauvel, ancien du groupe (qui mesure l'apport du groupe ainsi « *A Chadefaud, j'ai fait mon noviciat* »). Le 12 juillet 1969, Gérard Soulages écrit :

« ... Je voudrais que vous confirmiez Légaut et lui fassiez croire en lui-même et en son œuvre, qui va plus loin qu'il n'imagine à condition qu'elle s'axe sur la Foi et la Charité ». Évoquant la rupture avec Légaut, il poursuit : « ...c'est vous qui pouvez tout sauver parce que Légaut vous estime et a de l'amitié pour vous...Dieu l'a visité »

...

5. Un autre point apparaît avec la situation rédigée par Légaut à l'attention de l'abbé Gaudefroy, « aumônier » du groupe venant de l'entourage de monsieur Portal, le 9 octobre 1940. Légaut lui annonce son mariage, le lendemain du jour de la rédaction de cette lettre, et dévoile son projet : il acquiert un domaine sylvo-pastoral, vivra sur le domaine tout en exerçant à la faculté des sciences de Lyon, après un échange entre son poste à Rennes et celui de l'épouse de Pierre Dubreuil à Lyon :

... J'achète une propriété dans un rayon de 100 km autour de la Faculté de façon à pouvoir y loger tout en assurant mon service normal. Cette propriété comprendra une petite exploitation agricole – principalement élevage et bois. J'y travaillerai en équipe avec quelques étudiants (pour commencer 2 ou 3). En retour, je les dirigerai dans leurs études et les prendrai au pair.

Mon idéal est seulement de vivre sur le domaine, en prenant le régime paysan. Je pense, au moins au début, me faire aider et diriger par quelque famille jaciste, qui puisse comprendre le projet et s'y intéresser. Dans cette propriété, se transportera Chadefaut-Scourdois. Sa contenance sera d'abord sensiblement moindre. Nous l'agrandirons en construisant des pièces supplémentaires, surtout destinées à la résidence d'été. Je voudrais aussi progressivement y fonder une petite communauté stable toute l'année, faite de retraités...

À ce moment-là, Légaut porte deux projets : un transfert de Chadefaut-Scourdois, lieu de rassemblement (estival du Groupe Légaut) en Auvergne avant-guerre ET un projet de vie communautaire, tel qu'il pourra s'esquisser à Mirmande, avec des retraités, ce que Xavier Huot avait parfaitement identifié lorsqu'il rassemble des textes autour d'un titre *Marcel Légaut et le rêve d'une communauté*.

Or, me semble-t-il, Légaut lui-même, en 1962 par exemple, parle de « rompre avec le groupe », et faute de continuer à le lire (ou à l'écouter !) l'idée d'une rupture avec le groupe s'est installée dans la mémoire transmise. Le déroulé est plus complexe : d'abord, Légaut lui-même continue sa réflexion en 1962 « rompre [...] non pas pour me séparer du groupe, mais pour être dans ce groupe d'une autre manière que je l'étais avant ». Et il est donc dûment attesté qu'en 1940 il pense à un « transfert du groupe de Chadefaut aux Granges ». Cela permet de mettre en ordre deux informations :

- celle précisément du maintien, ténu, du groupe à travers la présence de Pierre Voirin et de son épouse aux Granges durant la guerre, le passage de « camarades » dûment attesté par Marguerite Miolane en 1942, le courrier à Haumesser sur le rôle d'une famille d'accueil pour les séjours d'été...
- la discussion qui a eu lieu entre Marcel Légaut et sa future épouse, Marguerite Rossignol, celle-ci écrivant d'Orléans à son « grand » le 15 juillet 1940 à quel point elle souhaite une vie de couple, distancée de la vie en groupe, tout en acceptant la situation, car le bonheur de son futur (conjoint) lui est essentiel :

« Vois-tu, ces jours-ci, M^{me} Rieux était partie et les Voirin aussi, j'ai vécu plus près des Haumesser. Cela m'a pesé, non pas eux par rapport à moi, mais eux en tant que « ménage ». J'ai eu l'impression que leur vie de communauté (tout en reconnaissant leur générosité) n'était qu'une extension de leur vie de ménage. Si je voyais les choses ainsi, la communauté me pèserait aussi. La cage serait un peu plus grande et voilà tout... Tu es maintenant à Chadefaut et la vie active a repris pour toi. Je souhaite que tu te sentes en forme, capable de faire du bon travail afin que tu sois heureux [...] »

Dans le métier d'historien, il y a un temps inouï passé à chercher des documents ou des témoignages, dans des lieux dispersés, à trouver des sources nouvelles qui complètent ou éclairent des ouvrages écrits. Cette démarche peut amener de vrais moments de jubilation quand se produit la découverte de non-dits ou d'interprétations, à vérifier, trop radicales donnant naissance à des légendes.

Dominique Lerch, ce 24 décembre 2022



« Je cherche le visage
de ce qui n'a pas de visage »

Bram Van Velde
(peintre néerlandais 1895-1981)

RAPPEL

Pour recevoir « Quelques Nouvelles » en version papier
il est demandé une participation de 36€ pour l'année 2024.

Chèque à l'ordre de l'A.C.M.L. à adresser au secrétariat :
Françoise Servigne - 407 avenue de la Libération - 77350 Le Mée-sur-Seine – France
De l'étranger : IBAN FR76 1027 8061 9800 0201 8894 583 BIC CMCIFR2A

Responsable de « Quelques Nouvelles » : Odile Branciard

RENSEIGNEMENTS et COURRIER DES LECTEURS

une seule adresse pour Françoise Servigne ou Odile Branciard : contact@marcel-legaut.org

Site internet : www.marcel-legaut.org